



Commission Régionale Futsal

SAISON 2019/2020

PROCÈS-VERBAL N°15

Réunion restreinte du lundi 18/11/2019

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – saison 2019/2020 Appel à Candidature

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir la finale de la Coupe de Paris CREDIT MUTUEL IDF – Futsal - sont invités faire acte de candidature auprès de la Ligue.

Les candidatures sont à adresser au Secrétaire Général.

La finale aura lieu sur la semaine **du 25 au 31 mai 2020** (date à définir).

COUPE NATIONALE FUTSAL

Tour n°2

22074588 SAINT MAURICE AJ 1 / ETOILE MELUN FC 1 du 10/11/2019

Courriels de SAINT MAURICE AJ 1 et de l'arbitre Officiel.

La Commission demande aux clubs de SAINT MAURICE AJ des explications sur le vestiaire attribué à l'arbitre ce jour-là (loge du gardien).

Tour n°3**22201476 B2M FUTSAL 1 / MYA FUTSAL 1 du 30/11/2019**

Courriel de B2M FUTSAL 1.

Ce match est avancé au jeudi 28/11/2019 à 20h45.

La Commission précise que cette rencontre se déroulera en 2x25mn sans arrêt du chrono.

Transmis à la CRA pour information.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF FUTSAL**Tour n°1 :****22201630 SPORTING CP 2 / ARTISTES FUTSAL 1 du 30/11/2019**

Courriel de SPORTING CP.

Ce match aura pour coup d'envoi 18h00.

Accord de la Commission.

22201638 VILLEJUIF CITY FUTSAL 1 / AVICENNE ASC 2 du 30/11/2019

Courriel de la Mairie de VILLEJUIF indiquant que le gymnase Guy Boniface est indisponible pour cause de travaux pour une durée indéterminée.

Ce match aura lieu au gymnase des Olympiades – 30, rue du Douze Février à VILLEJUIF.

CHAMPIONNAT**Régional 1****21461718 DIAMANT FUTSAL 1 / CRETEIL FUTSAL 1 du 16/11/2019**

Ce match est reporté au samedi 21/12/2019.

La Commission informe les clubs que la date de la rencontre peut être avancée avec l'accord des 2 clubs.

21461726 BVE FUTSAL 1 / LIEUSAIN AS 1 du 23/11/2019

Courriel et demande Footclubs de BVE FUTSAL.

Ce match se déroulera à 20h00 (gymnase habituel) en temps arrêté (2x20mn avec arrêt du chrono).

Accord de la Commission qui précise que seule cette rencontre se déroulera en temps arrêté.

Elle précise au club de BVE FUTSAL qu'il devra fournir un document de la Mairie indiquant qu'il dispose d'un créneau de 3 heures s'il souhaite que ses autres rencontres de championnat se déroulent en 2x20mn avec arrêt du chrono.

La Commission transmet la présente décision à la CRA et rappelle les préconisations :

La mise en place de ce temps de jeu nécessite :

1. Que le club effectue une demande auprès de la Ligue de Paris IdF de Football
2. la présence de 2 arbitres officiels
3. la transmission à la Ligue d'une attestation de la Municipalité indiquant l'attribution d'un créneau horaire d'une amplitude de 3h00 minimum.

Préconisation à mettre place :

- Informer les officiels à leur arrivée
- Disposer d'un tableau d'affichage qui doit indiquer le temps, le score et le nombre de fautes par équipe
- Disposer d'une table de marque
- Mettre à disposition un dirigeant du club recevant licencié et inscrit sur la feuille de match qui devra se mettre en rapport avec les officiels avant le coup d'envoi. Il aura la qualité de chronométrateur. Il doit se placer à l'extérieur du terrain de jeu, du côté des zones de remplacements et à hauteur de la ligne médiane. Le chronométrateur doit disposer d'une table de chronométrage pour pouvoir exercer correctement sa fonction et devra rester assis à cette table de chronométrage

- L'équipe visiteuse peut mettre à disposition un dirigeant licencié et inscrit sur la feuille de match pour être aux côtés du chronométrateur

Devoirs et responsabilités du chronométrateur :

Le chronométrateur veille à ce que la durée du match soit conforme à la Loi 7 et, pour ce faire :

- il enclenche le chronomètre dès qu'un coup d'envoi est effectué correctement,
- il arrête le chronomètre lorsque le ballon est hors du jeu,
- il réenclenche le chronomètre après une rentrée de touche, une sortie de but, un coup de pied de coin, un coup franc, un coup de pied de réparation, un coup franc du second point de réparation, un temps mort ou une balle à terre ;
- indique sur le panneau d'affichage les buts, fautes cumulées et périodes de jeu ;
- annonce, à l'aide d'un sifflet ou de tout autre signal sonore différent de celui des arbitres, la demande d'un temps mort;
- assure le chronométrage de la minute de temps mort ;
- annonce la fin de la minute de temps mort à l'aide d'un sifflet ou de tout autre signal sonore différent de celui des arbitres ;
- annonce, sur indication **d'un arbitre**, la cinquième faute cumulée d'une équipe à l'aide d'un sifflet ou de tout autre signal sonore différent de celui des arbitres ;
- supervise la période de deux minutes d'infériorité numérique infligée à l'équipe dont un joueur a été expulsé ;

annonce par un coup de sifflet ou un signal sonore distinct de celui des arbitres, la fin de la première période, la fin du match ou la fin d'une période de prolongation le cas échéant ;

Courriel de BVE FUTSAL 580838

La Commission prend connaissance des courriels du club et de la Mairie de VIRY CHATILLON et procède à l'ajustement des coups d'envoi et gymnase des rencontres ci-après :

21461772 BVE FUTSAL 1 / GARGES DJIBSON FUTSAL 2 du 18/01/2019

Coup d'envoi : 20h30

Lieu : gymnase Joachim du Bellay à VIRY CHATILLON.

21461734 BVE FUTSAL 1 / PIERREFITTE FC 1 du 01/02/2019

Coup d'envoi : 18h00

Lieu : gymnase Delfour à VIRY CHATILLON.

21461759 BVE FUTSAL 1 / SENGOL 1 du 07/03/2020

Coup d'envoi : 18h00

Lieu : gymnase Delfour à VIRY CHATILLON.

21461785 BVE FUTSAL 1 / AUBERVILLIERS OMJ 1 du 28/03/2020

Coup d'envoi : 18h00

Lieu : gymnase Delfour à VIRY CHATILLON.

21461798 BVE FUTSAL 1 / DIAMANT FUTSAL 1 du 25/04/2020

Coup d'envoi : 18h00

Lieu : gymnase Delfour à VIRY CHATILLON.

21461751 CRETEIL FUTSAL 1 / ROISSY EN BRIE FUTSAL 1 du 11/04/2019

Rappel :

Indisponibilité du gymnase.

Compte tenu du délai avant la rencontre, la Commission demande au club de CRETEIL FUTSAL de proposer un autre gymnase pour cette rencontre (étant précisé que le gymnase devra comporter une tribune).

La Commission acceptera toute proposition de date commune entre les 2 clubs, avant le 11/04/2019.

Régional 2**Poule A****21461832 VILLEJUIF CITY FUTSAL 1 / SPORTING CP 2 du 23/11/2019**

Courriel de la Mairie de VILLEJUIF indiquant que le gymnase est indisponible pour cause de travaux pour une durée indéterminée.

La Commission inverse ce match sur les installations de SPORTING CP 2 et demande au club du SPORTING CP de bien vouloir lui communiquer au plus tard pour le jeudi 21/11/2019, le jour – lieu et horaire du coup d'envoi.

La Commission précise que si le match se joue un autre jour que le samedi l'accord du club de VILLEJUIF CITY FUTSAL sera nécessaire.

Sinon le match sera reporté à une date ultérieure.

Poule B**21461923 CSC 1 / SEVRAN FUTSAL 1 du 23/11/2019**

Courriel de CSC et de la Mairie de TREMBLAY EN France indiquant l'indisponibilité du gymnase.

La Commission reporte ce match à une date ultérieure qui sera fixé après le tour de Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF Futsal (prévu le 30/11/2019).

Elle précise que l'inversion n'est pas possible suite à l'indisponibilité du Gymnase Lemarchand à SEVRAN du 18 au 25/11/2019

Régional 3**Poule B****21462193 FUTSAL PAULISTA 2 / MAISONS ALFORT FC 1 du 23/11/2019**

Courriel de FUTSAL PAULISTA 2 du 18/11/2019.

Ce match se déroulera à 18h00 au gymnase Léo Lagrange – 13, rue Bardin à CLICHY.

FUTSAL FEMININ**Poule A****22061037 KARMA 1 / PIERREFITTE FC 1 du 07/12/2019**

Demande via Footclubs de KARMA pour décaler le match au dimanche 08/12/2019 à 14h30.

Refus de PIERREFITTE FC via Footclubs.

La Commission donne son accord pour que ce match se joue le dimanche 08/12/2019 (même semaine).

Poule B**22061089 PARIS CDG FUTSAL 1 / TORCY EU FUTSAL 1 du 23/11/2019**

Courriel de PARIS CDG FUTSAL avec attestation d'indisponibilité du gymnase.

Ce match est reporté au samedi 30/11/2019 à 09h30.

22061100 PARIS CDG FUTSAL 1 / PARIS LILAS FUTSAL 1 du 11/01/2020

Courriel de PARIS CDG FUTSAL.

Ce match aura pour coup d'envoi 09h30.

Accord de la Commission.

Feuilles de match manquantes – Futsal Féminin

Match perdu par pénalité à l'équipe recevante pour non envoi de feuille de match après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

Poule B**22061082 TORCY EU FUTSAL 1 / PARIS LILAS FUTSAL du 20/10/2019**

1^{er} rappel : 28/10/2019

2^{ème} rappel : 04/11/2019

TORCY EU FUTSAL 1 (-1pt – 0 but).

PARIS LILAS FUTSAL 1 (3pts – 0 but).

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité au club recevant après de 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

1^{er} rappel :

Poule B – 22061083 B2M FUTSAL 1 / PARIS ACASA 1 du 09/11/2019

Poule B - 22061084 TORCY EU FUTSAL 1 / SAINT MAURICE AJ 1 du 10/11/2019

Poule B – 22061085 KB FUTSAL 1 / PARIS LILAS FUTSAL 1 du 10/11/2019

Poule B – 22061086 PARIS FEMININ FC 2 / PARIS CDG FUTSAL 1 du 10/11/2019

U18 FUTSAL**Poule B****22060690 PARIS CDG FUTSAL 1 / CHAMPS FUTSAL 1 du 23/11/2019**

Courriel de PARIS CDG FUTSAL avec attestation d'indisponibilité du gymnase.

Ce match est reporté au samedi 25/01/2020.

Poule C**22060737 ALMATY BOBIGNY 1 / NOGENT US 94 1 du 23/11/2019**

Demande de report au 30/11/2019 de NOGENT US 94 1.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord d'ALMATY BOBIGNY 1 qui doit parvenir au plus tard le vendredi 22/11/2019 – 12h00.

Sinon le match sera maintenu.

Feuilles de match manquantes - U18

Les feuilles de match ci-dessous doivent nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité au club recevant après de 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Poule A – 22060594 KARMA FSC 1 / MANTOIS FC 78 1 du 09/11/2019

Poule C – 22060733 NOGENT US 94 1 / DRANCY FUTSAL 1 du 09/11/2019